

L'enquête sénatoriale sur la main-d'oeuvre et l'emploi

Pierre Harvey

Volume 37, Number 3, October–December 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001738ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001738ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, P. (1961). L'enquête sénatoriale sur la main-d'oeuvre et l'emploi. *L'Actualité économique*, 37(3), 549–553. <https://doi.org/10.7202/1001738ar>

Commentaires

L'enquête sénatoriale sur la main-d'œuvre et l'emploi

Le rapport du Comité sénatorial chargé d'examiner le problème de l'emploi et du chômage n'a pas appris grand-chose à ceux qui avaient suivi les mouve-

ments du marché du travail, au Canada, au cours des dernières années¹. On peut même dire que les conclusions du Rapport ne font que répéter ce qui a déjà été écrit ailleurs, à plusieurs reprises. Ce texte, pourtant si important par ailleurs, n'échappe donc pas à une certaine banalité. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'en résumer rapidement la thèse principale: «Au cours des dix dernières années, dit le document, le niveau général du chômage a manifesté une tendance à la hausse qui a été tout particulièrement marquée depuis la fin de la période de prospérité en 1956-57.»² Le sous-emploi dû à la récession s'est trouvé accentué par l'apparition de problèmes de structure qui se sont traduits eux-mêmes par un blocage de la croissance de l'économie nationale. Le plafonnement de l'investissement dans le secteur primaire joint au faible taux de croissance de l'industrie secondaire a laissé sans emploi l'abondante main-d'œuvre nécessaire au cours de la période de mise en place des investissements primaires, alors que les progrès de la technologie réduisaient la demande de main-d'œuvre dans les industries où l'investissement reste important. On voit qu'il n'y a là rien de particulièrement nouveau.

1. Le Sénat du Canada, *Rapport du Comité spécial d'enquête sur la main-d'œuvre et l'emploi*, Ottawa, 1961.

2. Le Sénat du Canada, *op. cit.*, p. 2.

Le rapport n'est cependant pas dépourvu d'intérêt: il marque une étape nouvelle dans l'évolution de la pensée officielle concernant les problèmes de l'emploi. On peut même dire qu'il clôt définitivement la période inaugurée par le Livre Blanc de 1945. Dans ce dernier document, le gouvernement fédéral avait, on s'en souvient, manifesté son intention de contrôler activement la conjoncture afin d'assurer le plein emploi constant des ressources disponibles. Ce contrôle ne devait cependant être que très strictement contra-cyclique, une demande globale suffisante à long terme devant être assurée, d'une part, par l'aménagement d'un ensemble de paiements de transfert (assurance-chômage et allocations familiales surtout) et, d'autre part, par une structure de taux d'intérêts systématiquement maintenus à un niveau assez bas pour que l'investissement restât possible, même à un taux de rendement escompté fortement déprimé.

Cette attitude de l'État reposait sur des hypothèses implicites qui devaient par la suite se révéler erronées: on supposait d'abord que l'initiative privée réussirait à assurer, à long terme, un volume d'investissements suffisant pour éviter tout risque de stagnation, pour peu qu'on s'en tiendrait à une politique «d'argent facile»; la plasticité des structures était supposée suffisante, par ailleurs, pour permettre, sans heurts trop graves, tous les réaménagements exigés par l'évolution des marchés et de la technologie; on supposait enfin le marché du travail suffisamment homogène pour qu'une politique globale puisse en atteindre également tous les secteurs, compte tenu de la nécessité de pourvoir au réaménagement de quelques zones de dépressions structurelles faciles à localiser dans l'ensemble national. Une fois décantées les influences stagnationnistes qui avaient marqué ses origines, cette politique reposait donc sur une vision nettement optimiste de l'économie du Canada, tant au point de vue de la croissance qu'à celui de l'équilibre à court terme, optimisme qui s'exprimait en une foi presque totale en la vertu des ajustements automatiques à la marge, pour peu que la politique économique assura, de temps à autre, le coup de pouce nécessaire aux réalignements mineurs. Cet optimisme s'est amplifié d'année en année pour atteindre un sommet lors de la publication du Rapport Gordon, au moment même où la stagnation que nous subissons maintenant allait devenir de plus en plus manifeste. Le

réveil fut pénible et il explique d'ailleurs les remous politiques qui l'ont accompagné. En faisant intervenir l'idée d'une stagnation durant depuis trois ans déjà et en soulignant le fait de l'extension des difficultés structurelles antérieures, le Rapport du Comité du Sénat vient donc clore un cycle qui avait débuté avec la reconversion d'après-guerre et qui avait permis au Canada d'atteindre un niveau d'activité économique remarquable. Ce Rapport remet alors en question chacune des hypothèses implicites de la doctrine économique qui avait prévalu jusqu'alors et, en conférant un caractère officiel à cette critique, donne en même temps le coup de mort à la doctrine elle-même.

Malheureusement le Rapport se contente, après cette démarche, de conclure à un défaut de croissance. Il répète donc des analyses déjà faites pour aboutir à une banalité, alors que la recherche aurait dû s'attacher à expliquer comment la stagnation a pu ainsi succéder si brusquement à une croissance dont le rythme restait pourtant très élevé, à la veille du «début» de la stagnation. Aborder le problème sous cet angle, revient, en fait, à mettre en cause le choix même des voies de développement sur lesquelles on a engagé l'économie canadienne dans l'après-guerre. Pour éclairer la situation au delà de ce qui était déjà acquis, il aurait fallu se demander dans quelle mesure il était possible de réaliser les objectifs du Livre Blanc de 1945, c'est-à-dire le plein emploi sans inflation, tout en laissant l'activité nationale se concentrer de plus en plus dans l'exploitation des matières premières de base.

Sur ce point comme sur d'autres dont il a été question plus haut, il serait nécessaire en effet de réexaminer quelques-unes des hypothèses sur lesquelles nous avons pu appuyer jusqu'ici nos explications du fonctionnement de l'économie canadienne. Les caractères mêmes des difficultés que nous traversons actuellement nous invitent à une telle réflexion. Considérons donc sommairement, pour les fins de ce commentaire, certains des traits particuliers de cette situation pour en tirer quelques indications pouvant servir aux enquêtes futures.

Le Rapport du Comité du Sénat rappelle la haute incidence du chômage chez les personnes dont le degré d'instruction est faible. Par ailleurs, l'Office fédéral de la Statistique publiait il y a quelques mois des renseignements sur la répartition des chômeurs par occu-

pation; ces statistiques démontraient que les métiers de la construction fournissaient, et de loin, l'apport le plus considérable aux contingents de sans-travail. Le degré d'instruction étant faible dans les métiers de la construction, les constatations du Comité sénatorial rejoignent donc celles de l'Office de la Statistique. Pourtant, il y a quelques années, c'est précisément ce type de main-d'œuvre qui faisait particulièrement défaut, le déficit de l'offre étant alors comblé par l'immigration. Si par ailleurs on examine les courbes des investissements, on constate que la montée la plus rapide et la cassure la plus radicale se trouvent dans le secteur de la construction non domiciliaire. On semble donc toucher là le centre du problème actuel de l'économie canadienne: c'est par l'industrie de la construction non domiciliaire, elle-même d'ailleurs largement dépendante de l'industrie des matières premières de base, que l'économie canadienne a été portée à son sommet actuel, le blocage de l'investissement dans ce secteur expliquant par ailleurs l'atonie actuelle de l'activité économique, compte tenu même de la reprise dite conjoncturelle. Il y aurait peut-être lieu alors de considérer l'ensemble de la période d'après-guerre comme faisant partie d'un seul cycle moyen dépendant lui-même de la demande mondiale de matières premières, cycle qui a soulevé l'ensemble de l'économie canadienne, mais que l'on n'a pas pu saisir parce qu'on s'était trop radicalement attaché à la dichotomie plus simple du cycle court de deux à quatre ans, d'une part, et de la «longue période», d'autre part. La politique contra-cyclique visant le cycle court s'est trouvée impuissante devant les pressions engendrées par la combinaison du cycle moyen et des branches montantes des cycles courts tout comme elle se trouve dépourvue devant le renversement du cycle moyen, malgré la reprise du cycle court.

Si cette explication est valable, la situation actuelle serait le résultat de choix effectués dans l'immédiat après-guerre et nous paierions actuellement le prix de la croissance des quinze dernières années. On aurait pu en effet opter pour un isolement du Canada du cycle moyen, ce qui aurait sans aucun doute assuré une plus grande stabilité, au prix d'un taux de croissance réduit. Ceci aurait pu se faire en favorisant le développement de l'industrie secondaire, longtemps avant l'urgence actuelle, et en fermant alors systématiquement les oreilles aux appels des protagonistes du développement

«spontané». Mais ayant suivi les voies que nous avons suivies, nous nous retrouvons brusquement avec des prix, des niveaux de vie, des circuits réels et financiers aménagés progressivement pour répondre à une demande sans cesse accrue de matières premières de base, alors qu'en fait, cette demande plafonne, au moins pour un temps. Toutes les difficultés noyées par la phase croissante de ce cycle moyen se trouvent brusquement ramenées à la surface.

Certains de ces problèmes sont soulignés d'ailleurs dans le Rapport du Comité du Sénat, et ceci pour la première fois dans un document officiel. Signalons en particulier la question pourtant ancienne de la disparité des taux régionaux de chômage. Cependant, le Comité sénatorial a tendance à rattacher ces difficultés surtout aux variations cycliques ou aux déclinis structuraux qui se trouveraient accentués par le fait que certaines régions ne dépendent que d'une seule industrie. En fait, l'étude attentive révèle que dans certains cas, c'est à un excédent chronique de l'offre de travail qu'on a affaire, la mobilité de la main-d'œuvre étant trop réduite pour niveler ces disparités. Sous ce chapitre, cependant, on trouvera une affirmation qui pourrait être appliquée à l'ensemble de l'économie canadienne et qui résume la discussion qui précède: «La région, lit-on dans le Rapport, qui compte plusieurs industries, jouira plus vraisemblablement d'emplois stables à la longue».

Pierre HARVEY

**La Chambre
de Commerce
du Canada
à l'heure de
la diligence**

On conçoit qu'il entre dans les fonctions normales de la Chambre de Commerce du Canada de promouvoir les intérêts de ses membres et de défendre les principes généraux sur lesquels repose, dans notre monde occidental, l'utilisation des ressources rares. On sera d'accord que l'initiative privée peut parfois et même très souvent tirer un meilleur parti des ressources en question, que ne peut le faire un immense appareil administratif d'ordre public, soumis à toutes les pressions que l'on sait . . . et qui, actuellement, viennent d'ailleurs surtout des entrepreneurs eux-mêmes. Mais de là à vouloir cantonner l'État dans le rôle de gendarme, il y a une marge qu'on n'avait pas à franchir au siècle dernier, mais qui se franchirait mal actuellement.